



AESH : remboursement de la part mutuelle

Pour la Fonction Publique d'État, la prise en charge à 50 % n'entrera en vigueur qu'au 1er janvier 2024 (article 4 de l'[ordonnance 2021-175](#) du 17 février 2021) : le temps de faire des appels d'offre et de signer des conventions...

Du 1^{er} janvier 2022 à l'entrée en vigueur de la prise en charge à 50 % (2024 dans la FPE), le gouvernement procède au remboursement d'une partie de la mutuelle à hauteur de 15€ (brut).

Ces 15 euros constituent un **remboursement forfaitaire d'une mutuelle assurant les risques de santé, que vous soyez titulaire ou ayant-droit**. Attention : le remboursement ne sera attribué qu'aux titulaires d'un contrat dit "solidaire et responsable". Vérifiez auprès de votre complémentaire santé.

Pour les AESH et les AED, l'institution a traîné avant de publier la procédure. Voici les démarches à suivre dans l'académie de Montpellier, selon votre situation.

AESH payé-es par les services de la DSDEN et AED en CDI

Pour bénéficier de cette prise en charge, les personnels devront faire une demande dématérialisée via le nouvel outil **COLIBRIS** :

<https://portail-montpellier.colibris.education.gouv.fr/>

Il est nécessaire de joindre une **attestation de la mutuelle** mentionnant les informations demandées.

AESH et AED payé-es par un établissement mutualisateur (hors titre 2)

Il faut remplir un formulaire, obtenir l'attestation de sa mutuelle, et remettre le tout à l'établissement mutualisateur en charge de votre rémunération.

La liste des établissements mutualisateurs de l'académie de Montpellier

- **AUDE** : Lycée Louise Michel de NARBONNE
Demande à adresser par courriel à ce.0110023r@ac-montpellier.fr
- **GARD** : Lycée Albert Camus de NIMES
Demande à adresser par courriel à aed.camus@ac-montpellier.fr pour les AED ou aesh.camus@ac-montpellier.fr pour les AESH
- **HÉRAULT** : Lycée Jean Jaurès de SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE
Demande à adresser par courrier à :

Service paie AED ou Service paie AESH
Lycée Jean Jaurès
480, avenue Saint-Sauveur du Pin
CS 90075
34980 Saint-Clément-de-Rivière
- **LOZÈRE** : Lycée Emile Peytavin de Mende
Demande à adresser par courriel à etienne.pages@ac-montpellier.fr
- **PYRÉNÉES ORIENTALES** : Lycée Pablo Picasso de Perpignan
Demande à adresser par courriel à camille.bournet@ac-montpellier.fr